



Le 16 Juillet 2019

DIMINUTION DES TEMPS ANNEXES

Chers collègues,

Après avoir obtenu une diminution des temps annexes (non considéré comme du temps de travail !) grâce à l'accord du 12 Avril 2018, augmentant le nombre de prises et fins de services au même endroit avec la possibilité de stationner et réduisant ainsi en moyenne de **21h par an et par conducteur** ces temps, la ténacité de l'équipe CGT TCAR a permis une fois de plus de les diminuer suite à l'obtention de places de parking réservées aux prises et fins de services à l'hôtel de ville de Rouen ! Ce qui représente en moyenne **30 minutes par service !**

En ce qui concerne le stationnement prévu au Boulingrin, force est de constater que cela n'a pas été respecté, ne permettant pas d'éliminer les temps annexes des services concernés, nous sommes intervenus auprès de la Direction qui depuis a pris l'initiative d'augmenter le nombre de places de parking à l'hôtel de ville de Rouen pour les conducteurs Métro. **Mais cela ne règle en rien le problème !**

Et pourtant, dans sa communication « *la route de l'amélioration* » l'entreprise indique :

15 places de parking à l'Hôtel de Ville ont été achetées pour l'usage des conducteurs. Comptage des voitures ventouses au parking du Boulingrin par la Métropole.

« Madame la présidente, nous vous reconnaissons un certain talent en matière de communication qui peut être un bel outil ! Mais encore faut-il que cela apporte du concret pour les salariés ! ».

Enfin, à défaut d'autres propositions rapides de la Direction, nous ne nous interdisons pas de faire trancher ce point irritant auprès du tribunal afin de faire respecter l'accord du 12 Avril 2018 !

Le Bureau CGT TCAR

15 rue de la Petite Chartreuse 76000 ROUEN

Tél : 02.35.52.52.07

E-mail : cgt.tcar@wanadoo.fr / Site : <http://cgttcar.e-monsite.com/>